

**Zeitschrift:** La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire

**Herausgeber:** Comité central de la Croix-Rouge

**Band:** 26 (1918)

**Heft:** 10

**Nachruf:** Théodore Schmied : appointé de la colonne de la Croix-Rouge No 12 (Neuchâtel)

**Autor:** [s.n.]

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 23.12.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Si l'épidémie de grippe a été grave, très grave même dans certaines régions, elle a permis aux samaritains de la Suisse romande de prouver à la population *qu'ils sont là pour quelque chose!* Il est réconfortant de constater avec quel élan, avec quelle spontanéité — parfois, nous le savons, avec quelle témérité — les membres de nos sections sont intervenus.

Nous avons écrit « témérité », car nous pensons que si quelques samaritaines, quelques samaritains, avaient été plus prudents, avaient pris quelques précautions — élémentaires en cas d'épidémie — nous n'aurions peut-être pas tant de deuils dans nos sections, tant de larmes dans les familles de leurs membres ....

Les samaritains ont « donné à fond », honneur à eux! Nous saluons respectueusement ceux que la mort a fauchés en plein travail au chevet de ceux qu'ils soignaient; nous félicitons et nous remercions tous ceux et toutes celles qui ont su se dévouer, qui, avec abnégation, ont renoncé à leurs vacances, ont quitté leurs foyers, ont tout

abandonné pour se mettre sous la bannière de la Croix-Rouge, pour aider, pour soulager, pour faire tous les travaux, même les plus humbles.

Ils ont fait leur devoir. C'est bien!

Les malades d'abord, les médecins civils, les médecins militaires, tous, jusqu'au chef de l'état-major général de notre armée, ont apprécié — et combien! — le travail de nos samaritains; ils l'ont reconnu à maintes reprises, en leur adressant publiquement et par les journaux, leurs chaleureux remerciements.

Pour tous ceux et pour toutes celles qui ont à s'occuper chez nous du secourisme, ce fut une joie de savoir dans quelle mesure nos samaritaines et nos samaritains ont été à la hauteur de leur tâche souvent difficile, et ce n'est pas sans quelque fierté ni sans un profond sentiment de reconnaissance, que celui qui signe aujourd'hui ces lignes, leur dit, en connaissance de cause: Merci!

D<sup>r</sup> C. de Marval.

### † Théodore Schmied † Appointé de la colonne de la Croix-Rouge N° 12 (Neuchâtel)

Paroles prononcées par le lieutenant-colonel de Marval devant la maison mortuaire où le cercueil, recouvert du drapeau fédéral et des nombreuses couronnes envoyées au défunt, attendait le départ, en présence des membres de la colonne et des amis du relieur Schmied :

Messieurs, chers amis,

Comme président du Comité de patronage de la colonne de la Croix-Rouge n° 12, il est de mon devoir de dire un dernier adieu à notre ami l'appointé Théodore Schmied, car le travail et l'esprit d'abnégation de Théodore Schmied au

sein des samaritains et de la colonne de Neuchâtel, méritent qu'on leur consacre quelques mots.

Lorsqu'il y a une quinzaine d'années, un groupe de citoyens, membres de l'association du Grütli de Neuchâtel, décida d'organiser un cours de pansements pour messieurs, Schmied était parmi les promoteurs. Le cours eut lieu, le D<sup>r</sup> de Coulon le dirigea au local de la rue du Seyon, et Schmied — avec ses amis Bochsler et Hufschmied — en fut l'âme.

Peu après, les participants se groupèrent; ils étaient tous — sauf erreur — des

confédérés de la Suisse allemande, et ils fondèrent la première société de samaritains en terre romande, affiliée à l'Alliance suisse des samaritains; leurs statuts furent imprimés en langue allemande; Schmied en fut le secrétaire. C'est à cette époque que je fis sa connaissance.

Bientôt de nouveaux cours furent donnés, l'élément romand prit la prédominance au sein de la jeune section; Schmied suivait assidûment les leçons et les conférences, donnant — par son exactitude et son zèle, et malgré son âge — un bel exemple d'assiduité à ses collègues plus jeunes et moins instruits en questions de secourisme.

Jamais on n'est venu en vain heurter à la porte de Schmied-le-samaritain; d'un dévouement à toute épreuve, il quittait son atelier, sa colle et ses cartons, pour un transport de malade, pour faire un pansement, pour aider enfin à ceux qui avaient recours à lui.

Que de fois l'ai-je entendu me dire avec la bonhomie et la finesse qui caractérisaient son esprit: «Mais pourquoi viennent toujours chez moi? N'y a-t-il pas d'autres samaritains qui ont moins de travail, qui sont plus jeunes et plus forts, et qui pourraient — mieux que moi — consacrer de leur temps et de leur peine aux malades et aux blessés!»

Mais, malgré ces objections, Schmied

marchait toujours, heureux qu'il était de rendre service à ses semblables.

Puis il fut question de créer à Neuchâtel une colonne de la Croix-Rouge. Avant même qu'elle fût fondée, Théodore Schmied se faisait envoyer à Bâle pour suivre un cours spécial en vue de former les cadres des colonnes auxiliaires. Il s'y fit apprécier par son sérieux, son humeur sereine, son exactitude et sa vive intelligence des questions techniques de secourisme, et peu après il eut ses galons d'appointé chef de groupe.

Ce que Théodore Schmied a été comme appointé de la colonne de Neuchâtel, vous le savez mieux que moi: excellent camarade, chef de groupe aimé et respecté, homme de devoir jusque dans les plus petits détails! Il restera dans vos mémoires comme un exemple de fidélité et de bonté; c'est dire que son souvenir ne s'effacera pas de nos cœurs où nous voulons lui garder une place à part comme bon citoyen, comme samaritain dévoué, comme appointé sur lequel on pouvait compter en toute occasion, comme excellent camarade dont la bonté enjouée, la loyauté et la sérénité ne s'oublient pas.

Théodore Schmied, ... nous sommes fiers de rendre les derniers devoirs à un tel ami, à un camarade comme tu le fus; et, si nous pleurons ton départ, nous savons que tu vivras en nous par ton exemple..... et nous t'en remercions!

## Deux avis du Secrétariat général de la Croix-Rouge:

1<sup>o</sup> Ensuite de circonstances spéciales (épidémie de grippe, difficultés d'alimentation, etc.) le **Cours de cadres pour colonnes de transports**, prévu pour cet automne, n'aura pas lieu.

2<sup>o</sup> La hausse des prix de matières premières oblige le Secrétariat à fixer dès maintenant la vente aux sections, pour les **grandes cartouches à pansements: 45 ets. ; petites: 10 ets.**